

laconciergerie *des 2 alpes*

un référent pour votre appartement **Confiance**
des vacances en toute sérénité **Confort**
un interlocuteur de proximité **Contact**

Services aux propriétaires

Anne, Anne-Sophie, Sandrine et Mickaël vous proposent de devenir vos référents locaux pour l'appartement ou le chalet que vous destinez à la location aux Deux Alpes.

Ils vous offriront des prestations d'accueil sur mesure, personnalisables et adaptables à chaque cas.

Jeunes professionnels de l'immobilier, ces concierges des temps modernes vous apporteront avec plaisir tous ces petits soins que la distance vous rend pénible et guiderons à votre demande tous vos locataires.

Prestations

Accueil de vos locataires

- Remise de clés
- Etat des lieux
- Contrôle de propreté
- Ménage d'appoint

Nettoyage

- Grand ménage d'intersaison
- Nettoyage de vos literies
- Restauration de vos moquettes

Entretien et travaux

- Traitement de vos parquets
- Peinture, habillage bois
- Remplacement de sols

Adresse de la loge

La conciergerie
Immobilier des Alpes
Place de Venosc
38860 LES DEUX ALPES

Tél. 04 76 80 31 47

www.laconciergerie2alpes.com

contact@laconciergerie2alpes.com

Un service de proximité au concept tout neuf !

La distance qui vous sépare de votre bien est devenue handicapante ?

Vous avez besoin d'une personne de confiance pour accueillir vos locataires ?

Vous souhaiteriez que votre bien soit contrôlé régulièrement ?

Vous recherchez un professionnel pour y réaliser de petits travaux ?

Nous sommes là pour vous !

Tarifs

Remise de clés simple à l'agence

Forfait	25 €
---------	------

Accueil à l'agence, état des lieux, contrôle de propreté et ménage d'appoint

Studio	2 à 5 personnes	70 €
2 pièces	6 personnes	90 €
3 pièces	6 à 8 personnes	110 €
4 pièces et plus	8 à 10 personnes	170 €
Chalets	10 personnes	230 €

Ménage à blanc d'intersaison

Studio	2 à 5 personnes	170 €
2 pièces	6 personnes	210 €
3 pièces	6 à 8 personnes	240 €
4 pièces et plus	8 à 10 personnes	260 €
Chalets	10 personnes	300 €

Shampooing moquettes

Studio	moins de 25 m ²	65 €
2 pièces	entre 25 m ² et 35 m ²	85 €
3 pièces	entre 35 m ² et 50 m ²	145 €
4 pièces et plus	entre 50 m ² et 80 m ²	175 €
Chalets	plus de 80 m ²	215 €

Pour vos petits travaux, nous proposons un forfait hors matériel.

Forfait horaire	25 € / heure
-----------------	--------------

Accueil de vos locataires

Le forfait comprend :

Accueil et accompagnement de vos locataires à partir de 15 h sur le lieu de l'hébergement Départs et arrivées possibles tous les jours de la semaine.

Etat des lieux de départ possible à partir de 7h00 et jusqu'à 11h00.

Contrôle de ménage et désinfection des sanitaires, le locataire doit faire le ménage à son départ, le référent se chargera de vérifier le bon état de propreté de l'appartement.

Si le locataire souhaite ne pas effectuer le ménage de départ : une option de ménage de fin de séjour lui sera proposé (cf tarifs joints), dans d'autres cas, le ménage sera prélevé par le propriétaire sur la caution.

Dès le départ du locataire, le propriétaire sera informé par courriel, de l'issue de l'état des lieux sortant afin de pouvoir restituer la caution à son locataire.

Quelques conseils pratiques

Les délais légaux vous obligent à restituer la caution dans un délai maximum de 21 jours.

Possibilité de prendre les cautions sur place si la caution est en espèces (locataires étrangers ou location de dernière minute).

En aucun cas, la conciergerie ne pourra percevoir le montant des loyers demandés par le propriétaire, celui-ci devra donc s'assurer que tous les versements d'acompte (25% à la réservation) et le solde (au moins 3 semaines avant l'arrivée) lui ont été versés.

En cas de dégradations matérielles, la conciergerie ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dégradations constatées ou dissimulées par le locataire, pour cela le propriétaire devra bien s'assurer que son locataire bénéficie d'une responsabilité civile ou d'une garantie villégiature.

Fournir à la conciergerie un planning mis à jour, à chacune de vos nouvelles réservations, indiquant la semaine concernée, le nom, n° de portable et heure approximative d'arrivée (en cas d'arrivée tardive ou différée) de votre locataire.

Pour résumer voici quelques informations indispensables devant figurer sur votre contrat de location

Vos coordonnées personnelles ainsi que celles de votre référent

Les coordonnées exactes de l'hébergement

Fournir un inventaire détaillée du mobilier et matériel disponible dans l'hébergement.

Les dates de votre arrivée et de votre départ (jour et heure)

Le montant total du séjour en incluant les frais supplémentaires
(taxe de séjour, montant de la caution...)

L'échéance des paiements pour les acomptes (25 %) et le solde de la location

Les règles de vies liées à votre location
(animaux acceptés, habitation fumeur, règles particulières de la résidence...)

Le nombre maximum de personnes que vous acceptez

Les conditions d'annulation

Les conditions de remboursement de la caution

Les formalités de départ de votre locataire

Les conditions liées aux retards de paiements